NOTRE COMBAT : LA LIBERTÉ D'INFORMER

© Maël L. Nicolas

100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. Car en 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs. Une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier de France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.

La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformées en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !

Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour** !

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !

LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendrons

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.

POUR LA PROFESSION

1 Rétablir l'autonomie éditoriale de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

2 Augmenter la part de la filière reportage dans les effectifs journalistes de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

3 Donner la priorité aux tournages sur le travail de desk. La réalité se trouve sur le terrain, pas sur les écrans.

4 Privilégier le reportage par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

5 Faire toujours passer la vérification des informations avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter la partie la plus motivante du travail ?

© SNJ

POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

8 Donner une priorité effective au recrutement en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté pour 35 et 40 ans de carte de presse afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

POUR LE DIALOGUE SOCIAL

12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA) un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

NOS COMBATS EN JUSTICE

CONTRE la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

CONTRE la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

CONTRE la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

CONTRE la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !

Retrouvez toutes nos communications, nos prises de position et revendications sur notre site : http://snj-francetv.fr

st-pierre & miquelon 1

SNJ

ÉLECTIONS CSE SAINT-PIERRE & MIQUELON

Pourquoi souhaitons-nous porter haut la parole des journalistes de Saint-Pierre et Miquelon la 1ère dans les futures instances de l'établissement ?

Parce que sur bien des sujets, il y a urgence à crever des abcès et apporter des solutions pour que la Rédaction puisse enfin espérer remplir sereinement la mission qui lui est fixée par la Chaîne.

1/ LES EFFECTIFS

Soyons clairs : la situation n'est plus tenable. La réalité nous le rappelle chaque jour.

17 postes de journalistes (cadres compris) sur un effectif global de 87 ETP, pour rendre compte chaque jour de l'année de l'information en radio, en télé et sur l'internet, et proposer des émissions de magazines et de débat, ce n'est pas possible ! Et encore moins lorsque plusieurs de ces emplois ne sont ni pourvus, ni occupés.

La récente transformation d'un poste de rédacteur comme chef info web /Rédacteur en Chef adjoint a été la goutte qui a fait déborder le vase.

En flux tendu, sans "réserve" de pigistes du fait du contexte local, chaque absence pour maladie entrave largement le fonctionnement déjà *a minima* de la rédaction et le moral des valides qui se tiennent encore debout. Les maladies se multiplient, plusieurs journalistes "craquent".

Une situation inconcevable, et pourtant connue des derniers directeurs régionaux de la station.

Las. Leurs gages oraux, à leur prises de fonction successives, sur une évolution de la répartition des effectifs internes de l'établissement sont jusqu'ici restés lettre morte.

Il faut que cela change !

2/ CONSÉQUENCES SUR L'ÉDITORIAL

Si l'ambiance au sein de la rédaction est fortement impactée, l'exercice de notre métier pâtit également de cette situation.

Les journalistes subsistant au tableau de service sont très régulièrement amenés à multiplier les tâches, ce qui engendre d'insupportables amplitudes horaires, et régulièrement des séquences de 10 jours d'affilée. De quoi garantir le « remplissage » de nos différentes éditions, mais nous éloigner de la pertinence de l'information attendue par nos auditeurs-téléspectateurs-internautes, qui nécessite recul et réflexion, devenus un luxe.

Cela ne peut plus durer !

3/ LE TROISIÈME JRI

Deux JRI seulement pour assurer les reportages d'actualité 365 jours par an, nuit et week-end compris ? Et les tournages magazines ? Partout ailleurs à France Télévisions, c'est évidemment inconcevable. Pas à St Pierre et Miquelon.
La création d'un troisième poste de JRI avait été évoquée et même préconisée par la Direction, mais à ce jour rien n'a été acté. Pire, il semble que ce qui paraissait une nécessité aux yeux de la Direction soit aujourd'hui **tombé dans les oubliettes**.

4/ UNE RÉDACTION… SANS RÉDACTEUR EN CHEF !

Dans le réseau des 1ères, au sein de France Télévisions, aurait-on oublié St Pierre et Miquelon ? L'ancien rédacteur en Chef a annoncé au printemps 2017 qu'il était sur le point de quitter ses fonctions. Un an plus tard, il n'est toujours pas remplacé.

Depuis le 1er janvier, la rédaction voit se succéder les notes d'intérims sur la fonction de Rédacteur en Chef. Du très court terme qui nuit directement au fonctionnement du service, empêche toute projection, et place les journalistes dans une situation inconfortable et usante.

Une Rédaction sans Rédacteur en Chef, c'est inédit ! Un peu comme un avion, dans lequel les hôtesses et stewards assumeraient seuls la responsabilité du vol. Cela semble inconcevable, et pourtant à SPM la 1ère, c'est une réalité.

5/ UN MATÉRIEL INADAPTÉ

Pour le WEB, est-il normal de devoir utiliser 3 logiciels différents pour poster un article? Et encore, quand cela fonctionne… Les problèmes de connexion au back office sont récurrents.

Dans les conditions de fonctionnement dégradées que nous rencontrons au quotidien, en l'absence de toute création de poste spécifique web depuis 15 ans, la Rédaction de SPM la 1ère est-elle condamnée à rester à l'écart du virage du numérique souhaité par France Télévisions pour l'ensemble des stations ? Nos internautes doivent-ils se satisfaire des décisions non prises par nos dirigeants ?

Pour la RADIO, est-il normal qu'après des mois d'alerte, d'attente et enfin des travaux désormais terminés, la cabine d'enregistrement des journalistes ne soit toujours pas correctement insonorisée, et vive au rythme des conversations dans le bureau adjacent ?

La cabine radio de la Rédaction n'est pas un local accessoire, c'est un des cœurs du réacteur de l'activité de notre chaîne. Faut-il donc avoir à l'écrire ?

Des solutions doivent être apportées pour permettre à tous ceux qui sont des contributeurs réguliers du site internet, et de la radio, de **travailler dans de bonnes conditions**.

6/ FORMATION, JE CRIE TON NOM

Notre métier est en perpétuelle évolution. En transformation.

La Rédaction de notre station est un creuset de jeunes talents. Qui n'attendent que d'enrichir leurs connaissances et leur pratique.

Les quelques formations proposées parcimonieusement ces dernières années, pour le web par exemple, ou la présentation, ont laissé de côté de nombreux journalistes avides de se perfectionner, de renforcer leur maîtrise. Au sein du réseau, la Formation est pourtant structurée, bénéficie d'investissements conséquents de l'entreprise. **La dictature des plannings infaisables et des économies sans limites doit-elle condamner les journalistes de St Pierre et Miquelon à être des salariés de seconde zone ?**

CONCLUSION : DES ÉLUS POUR DÉFENDRE LA PROFESSION

En ce printemps 2018, la Rédaction est une poudrière que la moindre étincelle menace de faire exploser.

A travers les échanges et le travail que nous voulons mener dans les nouvelles instances, nous entendons bien que les journalistes soient écoutés et entendus à la hauteur de ces enjeux.

C'est le sens de notre engagement dans ces élections.

Notre métier est notre passion.

Nous refusons qu'un fonctionnement inapproprié et l'irresponsabilité des décisionnaires n'en fassent notre poison.

Saint-Pierre, le 14 mai 2018

LISTE SNJ / COLLÈGE 3

CANDIDAT TITULAIRE

Frédéric DOTTE

Grand Reporteur

CANDIDATE SUPPLEANTE

Delphine JEANNEAU

Rédactrice Reporteur